# 120672 - Les problèmes opposant l’épouse à sa belle-famille : causes et solutions

**question**

Comment gérer les immixtions de ma belle-famille dans mes affaires privées ? Serai-je de mauvais caractère, si je leur répondais vu qu’ils sont des gens qui persistent quand on se tait devant eux ? Allah sait que j’ai ignoré une bonne partie de leurs interventions écœurantes. Il me semble qu’il ne sert à rien de les ignorer car ils continuent de poser des questions.

Ô cheikh ! L’une des sœurs de mon mari s’est mise à parler de la polygamie en présence de mon mari en lui disant : « pourquoi pas prendre une seconde femme ? » Elle parlait en ma présence sans tenir compte de mes sentiments. C’était lors de ma première visite auprès d’eux après mon mariage. Ils n’ont pas attendu de savoir si j’étais bonne ou mauvaise avant de parler de cette manière. Dans les très rares cas, où il me rend hommage devant eux, la sœur dit : « c’est son devoir » Elle s’exprime ainsi en ma présence. Je n’ouvre pas la bouche pour dire un mot car on nous a appris, mes sœurs et moi-même, à ne pas répliquer à celui qui dit du mal de nous. Je  sais à peine donner une réplique même courtoise sauf dans de rares cas. Cependant, mon conscience me le reproche plus tard.

Leurs interventions et questions s’étendent à la manière d’allaiter mes enfants, à l’état de la salle e bain, à la propreté personne de mon mari. Pourtant, celui-ci atteste que je n’ai commis aucune négligence à son égard…Mêmes leurs enfants reprennent les mêmes propos. J’en suis arrivée à perdre l’envie de les fréquenter. Quand  je le fais, je me comporte normalement et dissimule mon inquiétude tout en étant foncièrement outrée. Mon mari m’a dit : si tu parlais à quelqu’un de la manière dont ils te traitent, je t’en interrogerai devant Allah !

Voici mes questions : il m’est arrivé de m’en ouvrir à ma sœur et à la femme de mon frère qui sont des femmes raisonnables. Elles m’ont dit : « tu réponds gentiment quand il le faut et tu ignores le reste. Ne pas les ignorer me fait-il commettre un péché ?Mon mari a-t-il le droit de m’avertir pour

m’empêcher d’évoquer devant quelqu’un le traitement qu’ils m’infligent , quand on sait que l’être humain a besoin de partager ses soucis et problèmes avec ses semblables?

J’éprouve un sentiment d’inhibition tellement fort que je ne veux plus les voir ni entendre leurs voix. J’en ai marre , même de mon mari. Je suis devenue nerveuse. Je ne veux pas le traiter avec grossièreté et  je l’excuse de ne pas vouloir que l’image de sa famille se détériore au regard des autres. Je n’en jouis pas moins du droit de consulter mes ainés qui bénéficient d’une expérience plus profonde. Faut-il que je consulte les autres et dévoile mes soucis devant des personnes de confiance ou faut-il m’inhiber et me replier sur moi-même ?

Comment traiter mon mari et ma belle-famille de manière à satisfaire Allah sans renoncer à mes droits ou dépasser les limites dans mes relations avec eux ? En effet, la ruine de nombreux  foyens résulte de la  transgression  des limites par l’une des parties concernées. M’est-il permis de refuser d’habiter tout près de ma belle-famille dans  le but d’éviter des problèmes? Puisse Allah vous admettre au paradis.

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

**Premièrement** :

Les problèmes qui opposent l’épouse à sa belle-famille sont nombreux. Il faut examiner les causes afin de leur trouver des solutions.

1. Certaines causes peuvent découler des caractères des membres de la belle-famille. Il y a des gens mauvais qui tendent à amplifier des choses insignifiantes. Les problèmes que ceux-ci suscitent ne se limitent pas à leur belle-fille mais ils s’étendent à tous les gens. La solution nécessite des efforts esquintants. Il faut leur apprendre à distinguer ce qui est juste de ce qui ne l’est pas ; le bien du mal. On doit leur donner une éducation fondée sur la foi et l’obéissance.

Le mari qui constate la situation ci-dessus décrite au sein de sa famille ne doit pas tenir compte de

leurs propos sur sa femme ; il ne doit donner aucune importance à ce qu'ils disent d'elle. Qu'il contribue plutôt à l'amélioration du comportement des membres de sa famille. Qu'il les appelle à faire le bien tout en tentant de consoler sa femme pour atténuer l'injustice qu'elle a subie.

2. La cause des problèmes qui surgissent entre les deux parties peut résider dans une jalousie qui pousse dans les cœurs des membres de la belle-famille. Cela arrive quand ils voient leur fils fortement attaché à sa femme et la gâter. La solution consiste à s'occuper davantage d'eux, à leur accorder un soin particulier, à leur offrir plus de cadeaux, à être plus discret dans la manifestation de son attachement à sa femme en leur présence, à s'intéresser davantage à eux et à implorer Allah pour qu'Il les guérisse de cette jalousie.

3. La cause peut résider dans le constat fait par la belle-famille de la négligence de leur belle-fille envers son mari qui est leur fils, négligence étendue à ses enfants et son foyer doublée de comportements hostiles, notamment un manque de respect envers la belle-mère entre autres faits avérés et non inventés, reprochés à bon nombre d'épouses. C'est là que réside l'aspect positif des problèmes en question, car cela rend l'épouse consciente de sa négligence et sa défaillance pour pouvoir réparer les fautes, remédier à ses défauts et combler ses lacunes. Aucune épouse ne doit s'estimer parfaite dans ses mœurs et ses comportements. Cette cause-là est la plus facile à résoudre parmi les autres. Car la solution est aisée et est à la portée de l'épouse. Elle n'a qu'à se remettre en cause, se réformer et revoir ses rapports avec les membres de sa belle-famille pour les rendre meilleurs. Elle y parvient en donnant à chacun son droit au respect. Ce qui répare les préjudices et lui permet de mieux conquérir le cœur de son mari.

**Deuxièmement** :

Nous pensons que l'épouse doit obéir à son mari quand il lui interdit d'informer qui que ce soit de ce qui passe entre elles et sa belle-famille. Cette exigence du mari est d'un intérêt majeur qui dépasse le seul fait de vider le cœur de l'épouse. En effet, quand les choses à taire sont divulguées chacun s'y mêle de sa façon, en forgeant un piège ou en apportant une idée farfelue sous prétexte de chercher des solutions aux problèmes. Ce qui va aggraver la situation, et les problèmes s'amplifient, se multiplient et deviennent plus difficile à régler.

Il est permis à l'épouse de se plaindre auprès d'une personne raisonnable car cela n'a rien à voir avec la médisance interdite. Voir la réponse donnée à la question N° 7660 .

Toutefois, le mari a le droit de lui interdire d'agir dans ce sens, s'il voit que l'interdiction a un intérêt légal.

Nous pensons que vous avez eu tort en le contrariant, en évoquant vos problèmes de ménage avec votre sœur et avec l'épouse de votre frère. Pour vous amender, veillez à vous repentir auprès d'Allah et à solliciter Son pardon. Cessez de leur parler de ce genre d'affaires et recommandez leurs de ne rien communiquer de vos conversations. Il n'est pas nécessaire d'avouer quoi que ce soit à votre mari car cela ne représente aucun intérêt. Au contraire, cela peut entraîner des dégâts notamment qu'il va vous détester ainsi que vos actes, et il se peut même qu'il vous interdise de vous adresser à votre sœur et à l'épouse de votre frère. Tout cela est à prévoir, et le diable intervient fortement dans de telles circonstances. Il amplifie les problèmes afin de les aggraver pour susciter l'inimitié et la haine au sein des concernés.

**Troisièmement** :

Il faut que vous fassiez preuve d'une grande sagesse dans votre comportement avec votre mari et sa famille. Vous êtes en mesure d'y parvenir inchallah. Nous en avons eu l'évidence à travers vos propos " Nous avons été éduqué, mes sœurs et moi, à ne pas rétorquer à celui qui dit du mal de nous" et "Je sais à peine donner une réplique courtoise et dans de rares cas, sauf que ma conscience me le reproche plus tard". Il en est de même de vos propos "Quand je leur rends visite je me comporte normalement et je dissimule ce que leurs propos me causent comme blessure et embarras, même si je suis foncièrement outrée" Ce comportement n'émane que d'une personne sensée capable de se maîtriser.

Alors nous vous conseillons de faire ce qui suit :

1- Ignorer les propos provocants que vous entendez de la part des membres de votre belle-famille, et surtout s'il ne s'agit que de pures diffamations.

2- Œuvrez pour améliorer vos propres affaires, celles de vos enfants et de votre foyer. Tenez compte des aspects factuels de leurs propos car il faut les corriger objectivement.

3- Efforcez-vous à être plus aimable envers votre belle-famille grâce à de belles manières, notamment un langage raffiné et de beaux gestes. Veillez à leur rendre visite d'un moment à l'autre en leur apportant des cadeaux précieux, des repas ou des gâteaux que vous leur avez préparés. Ces apports contribuent efficacement au rapprochement des cœurs et au renforcement de l'affection au sein des gens.

4- Faites du bien à votre époux en passant sous silence ce que vous souffrez de la maltraitance de la part de sa famille. Consolidez la confiance qu'il place en vous. Ne lui permettez pas d'entendre ou de voir de votre part des choses qu'il déteste.

5-Rien de cela ne signifie qu'il faut se taire complètement sur les diffamations et les critiques subjectives que vous subissez. Nous vous conseillons de vous en référer à votre mari et de le laisser assumer sa responsabilité de réparer les dommages subis de manière à donner à chaque partie son droit absolu. Montrez-lui la belle éducation que vous avez reçue dans votre famille.

6- Enfin, il n'y a aucun inconvénient à suggérer à votre mari de déménager du logement situé à proximité de sa famille. Il n'est certes pas obligé de répondre favorablement puisque votre droit se limite à disposer d'un logement décent à part ; ce dont vous disposez déjà. Il demeure vrai que la sagesse veut que le mari habite loin de sa famille quand il sait qu'elle n'est pas en accord avec son épouse. L'éloignement pourrait contribuer au renforcement des liens entre toutes les parties et à la dissipation des sentiments négatifs, notamment la rancune.

Sollicitez l'assistance d'Allah, votre Seigneur, tout en accomplissant votre devoir de Lui obéir. Nous demandons à Allah le Très-Haut de vous assister à Lui agréer et de vous réunir tous dans le bien.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.